



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
LIGUE DE PROVENCE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES HAUTES-ALPES

PRÉSIDENT LARD Marcel
Château Laly bat.F - 05000 GAP
Tel. 04 92 53 94 95

SECRETARIE NICAULT Liliane
1 bis rue de Serrebourges - 05000 GAP
Tel. 04 92 51 27 60

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

du 29 Novembre 1997

PRESENTS :

- Monsieur A. MARTRE, Président de la Ligue de Provence
- Monsieur Ch. LEBLANC, Président CDO
- Monsieur DUPOUX, Trésorier de la Ligue de Provence
- Monsieur JC LATORRE, Conseiller Technique Régional
- Monsieur GRENIER, Directeur D.B.J.S.
- Monsieur P. CHAINE, Président C.D.S.O.S.
- Lieutenant-Colonel BIGOT du 4e RC accompagné de l'Adjudant-Chef MARTINI
- Les Membres du Comité Directeur : LARD M. (Président), NICAULT L. (Secrétaire), THOUVENOT L. (Trésorier), FAURE JP (Vice-Président), TCHOUKRIEL (Vice-Président), BOULLIC M.E.-BRENIER F.-ISNARD S.-BROCHIER C.-BADERBASCH P.-JOUAN D. Membres

- Monsieur JL SIGNORRET, représentant le Comité 04

ASSISTE:

- Monsieur EGON J., Secrétaire CDCHS 05

EXCUSES :

- Madame FOURNIER D. Médecin du Comité
- Monsieur JP COLLANGE, Secrétaire Général de la Ligue

CLUBS PRESENTS :

- US GAP Monsieur LARD (Président) 7 voix
- ASPTT GAP Monsieur ISNARD (Président) 4 voix
- CA VEYNES Monsieur FAURE (Président) 4 voix
- C.S.C. Monsieur THOUVENOT (Président) 2 voix

Monsieur le Président M.LARD remercie les personnalités présentes en insistant sur le fait que depuis qu'il est Président de la Ligue de Provence, Monsieur MARTRE a toujours été présent à nos Assemblées Générales. Il présente son rapport moral et indique qu'il démissionne de son poste de Président ; il indique également avoir reçu la démission du poste de Secrétaire de Liliane NICAULT et de celle de Vice-Président de Jean-Pierre FAURE. Une candidature est présentée par Jérôme NICAULT pour le poste de "jeune de - de 26 ans" vacant l'an dernier.

- RAPPORT de l'A.G. du 22/11/1996 : adopté à l'unanimité
- RAPPORT d'activités et RESULTATS présenté par L.NICAULT : adopté à l'unanimité ANNEXE II
- RAPPORT FINANCIER présenté par L.THOUVENOT : adopté à l'unanimité ANNEXE III
- RAPPORT PREVISIONNEL 97/98 présenté par L.THOUVENOT : adopté à l'unanimité

La parole est donnée aux personnalités.

- M. MARTRE, Président de la L.P.A.
Il précise que le Comité des H.Alpes est le seul à avoir une progression constante du nombre de licenciés : 197 en 1988, 539 en 1997., d'athlètes classés et ne peut que se féliciter des excellents résultats obtenus qui place les Comités 04 et 05 en tête par rapport au nb de licenciés. Il est navré de ces cascades de démission et espère qu'une solution sera trouvée. Il donne des indications sur les Interrégionaux en Corse, (réservation avant le 7/12), sur les nouveaux emplois (12 pour la Ligue de Provence) Les éventuels intéressés doivent présenter des dossiers bien ficelés en prévoyant à pérenniser ces emplois après les 5 ans d'aide de l'Etat. Le Caz de France est partenaire de la FFA pour ces emplois. Mr Martre donne quelques statistiques concernant les résultats 1997 : la LP4 est la 2e Ligue de France au nombre de licences, 5e Ligue suivant les résultats des championnats "Jeunes" - 2e chez les garçons. La Ligue a 125 finalistes aux championnats de France, 23 titres et 60 podiums : la meilleure saison à ce jour.

Deux questions sont posées à Mr Martre par Messieurs CHARTIER et ISNARD de l'ASPTT :
"pourquoi les licences "dirigeants" sont elles aussi chères que les licences athlètes ?

* licences Ecole d'Athlétisme trop chères pour ne pas être pris en considération par la FFA (pas de compétition, n'entrant pas dans le classement club)
Monsieur MARTRE répond à ces deux questions en faisant état de la politique de la FFA qui ayant augmenté les licences "très jeunes" a trouvé maladroit de diminuer celles des jeunes.

Par ailleurs, il faut bien constater que les petits restent pas longtemps dans les Clubs, il s'agit souvent pour les parents d'une garderie peu onéreuse si l'on compare avec les crèches ou autres.
La politique de la FFA va vers le haut niveau et laisse aux Comités le soin de gérer les jeunes catégories.

En ce qui concerne les licences "Dirigeants" rien n'empêche les clubs d'offrir cette licence aux Dirigeants pour services rendus...

.../...

- Monsieur DUPOUX Trésorier de la Ligue
Lors du Comité Directeur du 20/12, avant l'Assemblée Générale, il va proposer une augmentation de la ristourne versée aux Comités et va proposer une augmentation de l'ordre de 30% pour les Comités 04 et 05.
Une nouvelle qui fait plaisir à Mr THOUVENOT, Trésorier du Comité.

- Le Lieutenant-Colonel BIGOT

rappelle que l'armée embauche des jeunes puisqu'il s'agit maintenant d'une armée de métiers ; le 4e RC est prêt à prendre, en priorité, des jeunes des Clubs gapençais et Haut-Alpins et espère une parfaite collaboration entre le Civil et le Militaire.

- Monsieur LEBLANC, Président de la CSO

*La Ligue indemnise les officiels en formation en versant une indemnité kilométrique (1 Frs du Km) lors que le candidat utilise son véhicule.

*La Ligue indemnise les officiels régionaux et fédéraux qui oeuvrent lors des compétitions régionales ou interrégionales estivales uniquement (au moins 2 prestations) ; le tarif varie entre 100 et 250 Frs selon le niveau de diplôme pour avoir la carte d'officiels, il faut participer à 3 organisations.

*La Ligue fournit des blousons ou parkas à chaque OFFICIEL. Problème cette année car ces tenues ne seront pas disponibles pour l'A.G.

* Chaque officiel va recevoir une brochure de mise à jour des règlements et une planchette (distribuées le jour de l'A.G.)

- Monsieur LATORRE, Conseiller Technique Régional

donne des précisions sur la formation d'entraîneurs et rappelle que pour pouvoir prétendre à un niveau supérieur de formation d'entraîneur, il faut "entraîner" des athlètes et non pas uniquement des écoles d'athlétisme-pousins

En ce qui concerne les stages "athlètes" un jeune en suivi régional "A" a 50% du stage payé par la Ligue le reste étant Comité-Club-Athlète pour un athlète suivi régional B, la Ligue participe pour 25% des frais.

Monsieur MARTRE intervient concernant les compétitions en salle les Techniciens, devant le peu de possibilités laissées à la Ligue pour utiliser la salle de Miramas a donné priorité à l'Elite au détriment des autres athlètes ; une journée est prévue pour les minimes.

- Monsieur CHAINE, Président du CDOS

en 1982, création des CDOS et en mars 1998, les structures changent et les CDOS travailleront avec les ODS et non séparément comme actuellement

- Monsieur BROCHIER, Membre du Comité intervient pour parler du "Contrat d'Objectif" signé par le Président LARD. Une équipe a été formée avec Mr BURLE de l'UNSS, l'Education Nationale, l'USEP et lui-même pour travailler sur ce dossier. Ce dossier comprend 3 parties : l'action de formation
l'achat de matériel transportable
une partie pédagogique avec dossier-fiches, voir CD Rom en vue de former les enseignants.

- Monsieur GRENIER, Directeur Départemental Jeunesse et Sports

se félicite de la bonne santé du Comité, du nombre de licenciés, des résultats obtenus. Il complète l'intervention de Mr BROCHIER sur le contrat d'objectif. Il précise que ses Services peuvent aider à présenter les dossiers concernant les emplois jeunes, la décision définitive étant prise par Mr le Préfet. Il faut trouver des idées nouvelles.

ELECTIONS

il est procédé ensuite aux élections

- Jeune de - de 26 ans : 1 candidat Jérôme NICAULT : ELU avec 17 voix /17
- Président : 1 seule candidature Didier JOUAN de l'ASPTT

- * 1er tour vote des Membres du CD : 5 pour, 3 abstentions, 2 non
- * 2e tour à nouveau vote des Membres du CD : 5 oui, 3 abstentions, 2 non
- * 3e tour, vote des Présidents de Club : 10 voix pour, 7 contre

Monsieur Didier JOUAN est élu Président du Comité. pour 3 ans.

Le Comité se réunira dans les jours à venir pour mettre en place la nouvelle équipe (distribution des postes)

L'Assemblée Générale se termine par la remise de récompenses aux meilleurs athlètes ou Dirigeants du département, ainsi que la remise du Trophée des Courses Hors Stade.

Ces remises de récompenses se clôturent par un apéritif rassemblant tous les participants à cette Assemblée.

Fait à GAP, le 1er décembre 1997

la Secrétaire L.NICAULT

Il y un an, je prenais la tête du Comité Départemental. Plusieurs raisons à cela. D'abord mon ami Didier LAMBERT s'arrêta après huit ans de Présidence et de nombreuses années de présence au sein du Comité, Deuxièmement vis à vis des relations avec la Ligue et de la Fédération, il fallait une personne qui connaissait le monde de l'Athlétisme, les instances régionales et nationales, Troisièmement étant dans d'autres structures du monde sportive, il m'était facile de mieux représenter notre sport, Quatrièmement, j'étais prêt à insuffler la même dynamique que celle qui j'avais depuis neuf ans à l'U.S. GAP pour faire progresser notre discipline.

Après une difficile mise en place pour l'ensemble, et avec beaucoup de mains tendues, de porte ouverte, de bonne volonté, nous avons essayé de mettre en place, une C.S.O. Je tiens à remercier Gilles BROCHIER pour son investissement et son dévouement à cette commission. J'ai également permis de mettre en place un contrat d'objectif avec le département, avec l'espoir de voir aussi se mettre en place un schéma de développement Là aussi, Gilles avec des personnes extérieures au Comité, mais compétentes s'est attaqué à mettre en place ce contrat d'objectif. Le schéma aurait suivi sur trois ans, ce qui aurait injecté 50 000.00 Frs par an sur notre comité.

Un merci à Liliane qui a pris le secrétariat et qui est démissionnaire aussi, dans le même esprit que moi je pense.

Par ailleurs, nous avons fait des stages au printemps pour nos jeunes minimes et continuer à aider les clubs pour la formation d'entraîneur, pour les écoles d'Athlétisme et pour l'avenir la formation d'officiels. Ce que nos clubs ont cruellement besoin, s'il veulent survivre dans une fédération en pleine évolution et qui met en place une réglementation de plus en plus difficile pour nos petits clubs. Je comptais m'attaquer à l'auto financement du Comité. Il aurait fallu aller plus loin avec la Direction Jeunesse et Sport qu'un mois saisonnier dans un permanent ou Semi permanent pour l'athlétisme.

Pour moi, l'Athlétisme doit être crédible au niveau local, se défendre contre les grands frères Marseillais. Nos résultats, notre secrétaire y reviendra, sont bons et nous avons surtout pas à rougir.

Si j'ai annoncé ma démission, confirmée lors du dernier C.D., c'est que je n'ai plus en un an la foi et que je n'ai pas eu de retour de l'honnête de mes démarches et ma mise à disposition de mon expérience de 26 ans. Je ne détiens pas la vérité, mais d'autre non plus. A ma sincérité et ma bonne volonté ont répondu l'ignorance de certain et l'esprit qui malheureusement anime depuis quelques années notre sport n'a guère évolué, au contraire. Je ne peux faire plus et me battre pour tout le monde, sans que j'ai droit au moins ce que tout bénévole a droit « la reconnaissance ». Certains coureurs de club ou personnes à titre individuelles m'ont réconfortés, mais je n'ai pas la réponse à un problème insoluble et ma position professionnelle ne me permet pas d'aller plus loin. Je resterai au Comité Départemental.

RAPPORT SPORTIF SAISON 1996/1997

LICENCIES	539	+ 39 par rapport à 95/96
- ASPTT	114	(+ 10)
- CA VEYNES	110	(+ 37)
- CSSC	48	
- US GAP	267	(- 6)
- Individuels	0	(- 2)

RESULTATS

- CROSS

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX à GREOUX les BAINS

Présence des 4 clubs qui se partagent les titres individuels et par équipes

- US GAP	12 titres individuels, 8 par équipes
- CSSC	
- ASPTT	

CHAMPIONNATS REGIONAUX à CAVAILLON

Titre individuel pour S.MOKKEDEN minime, C.TRAUB cadette, 2e F.SELLAMI junior, 3e S.MAHEO senior tous de l'US GAP et 3e DUBOIS en benjamin de l'ASPTT

Par équipe Titre pour les cadettes et les cadets de l'US GAP, 2e les seniors masculins les vétérans du CSSC sont 3e et leurs seniors masculins 5e

CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX à CAVAILLON

Titre pour C.TRAUB en cadette, 2e S.MOKKEDEN en minime, tous deux de l'US GAP

par équipe, les cadettes et les cadets de l'US GAP 3e, les seniors masculins 4e à Serre-Chevalier les vétérans prennent la 4e place

CHAMPIONNATS DE FRANCE à LA COURNEUVE

en individuelle, la cadette de l'US GAP C.TRAUB se classe 6e

par équipes, les cadettes et les cadets de l'US GAP se classent 8e, les vétérans de Serre-Chevalier prennent la 16e place.

ATHLETISME EN SALLE

CHAMPIONNATS REGIONAUX

titre pour Ch.OLERON sur 50 m. cadet (3e en longueur), 2e A.MONTI sur 50 m. cadette et C.MASSE sur 50 m. espoir: tous trois de l'US GAP, 3e place également pour A.L. DURAND au triple-saut minime. de l'ASPTT

CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX

* à LYON T.ELFEDALY de l'US GAP 2e sur 400 m. espoir

* à GRENOBLE C.MASSE 2e sur 50 m. espoir, A.MONTI 3e s/100 M; cadette US GAP

CHAMPIONNATS DE FRANCE à LIEVIN

4 qualifiés de l'US GAP sortis en série.

ATHLETISME ESTIVAL

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

* à GAP 10.000 m.- épreuves combinées, cadet-junior-senior

* à Menosque benjamins et minimes.

CHAMPIONNATS REGIONAUX

* minimes à ORANGE

3 titres pour l'US GAP avec S.MOKKEDEN sur 1000 m., E.JOSSELYN 80 et 150 m. et L.AMPRIMO sur 2000 m.
2e place pour C.VALLON de l'ASPTT sur 150 m., 3e C.MASSERAND de l'US GAP s/250 haies

* autres catégories à MIRAMAS

9 titres pour l'US GAP : C.TRAUB 800 cadette, L.FOURNIER 110 haies cadet, Ch.OLERON 200 m. cadet, F.SELLAMI 1000 cadet, F.SELLAMI 1500 junior, C.MASSE 200 espoir V.LUCAS 200 et 400 senior et P.MANCINI 10.000 marche.

CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX

* à NICE pour les minimes 4e place pour S.MOKKEDEN de l'US GAP sur 1000 m. et C.VALLON de l'ASPTT sur 150 m.

* à ANNECY pour les autres catégories avec 4 titres pour l'US GAP R.SELLAMI 3000 cadet C.MASSE 200 espoir, T.ELFEDALY 800 espoir et P.MANCINI 10000 marche.

CHAMPIONNATS REGIONAUX RELAIS à MARTIGES

l'US GAP présentait 8 équipes avec titre pour les cadettes et les cadets sur 4x1000 m7,

et le 4x400 m. senior femmes, 2e les seniors hommes 4x800 m. et 4x100 féminins.

CHAMPIONNATS REGIONAUX EPREUVES-COMBINEES à ARLES

8 qualifiés de l'US GAP à la suite des Ch. départementaux mais seulement 3 présents pour des problèmes scolaires : A.C. MEGY prend la 2e place en junior et est qualifiée pour les Championnats Interrégionaux qu'elle ne pourra disputer.

CHAMPIONNATS REGIONAUX SEMI-MARATHON à GAP

Toujours très bien organisés par l'ASPTT GAP mais malheureusement avec un manque certain de concurrents provençaux

Les titres reviennent individuellement à L.MONFON en senior, B.LECONTE vétéran, S.SIBILLE en V4 de l'US GAP et à G.BESNARD de l'ASPTT en V1 par équipe, victoire des 2 équipes de l'US GAP masculine et féminine.

CHAMPIONNATS REGIONAUX 10000 m. à MONTEFAVET

Titre pour J.JOUJESSEN de l'US GAP en espoir, 3e A.ARNAUD en senior

CHAMPIONNATS REGIONAUX MARATHON à BARBENTANE

Titre pour J.P. FAURE du CA VEYNES en vétéran 1

CHAMPIONNATS DE FRANCE

62 qualifiés pour l'US GAP
17 " ASPTT

* SEMI MARATHON à LA COURNEUVE

4 qualifiés pour l'ASPTT, 11 pour l'US GAP avec une 8e place pour S.MAHEO en senior. ainsi que 2 de Serre-Chevalier (absents de l'épreuve)

* 10000 m. ROUTE à AIX

13 qualifiés pour l'ASPTT et 12 pour l'US GAP, 3 pour Veynes et 2 Serre-Che 1'équipe masculine de l'US GAP se classe 17e sur 68.

* JUPINEC à VILLENEUVE d'ASQ

8 qualifiés pour l'US GAP excellent résultats pour J.JOUJESSEN 7e sur 5000 m. espoir, 5e C.TRAUB sur 800 m. cadette et la 1ère place pour T. ELFEDALY sur 800 m. espoir

FRANCE N.2 à TOULOUSE

une première pour l'US GAP qui avait une représentante pour ces championnats la marcheuse P.MANCINI sur 10000 m.

* 100 Kms ROUTE à MULHOUSE

le toujours jeune vétéran 4 S.SIBILLE de l'US GAP prend la 2e place de sa catégorie.

* FINALE NATIONALE POINTES d'OR à l'INSEP de VINCENNES

2 représentants haut-alpins :
Ludovic AUBERT de l'ASPTT en benjamin qui se classe 11e
Emmanuel JOSSELYN de l'US GAP en minime qui prend la 23e place.

Championnats départementaux de cross à GREOUX les BAINS

Les 4 clubs se partagent les titres départementaux individuels et par équipe, à savoir :

- ASPTT : 3 titres individuels (POF, BE F et BEG) et 1 par équipe (MI F)
- CA V : 2 titres par équipe (EA et Benj G)
- CSSC : 1 titre individuel (V H) et 1 par équipe (V H)
- US GAP : 14 titres individuels, (EA F et G, POG, MI F et G, CA F et G, JU F et ES F, SE F, VF, E H et S H) et 9 par équipes (EA, PO F et G, BE F, MI G, CA F et G, SE F et G).

